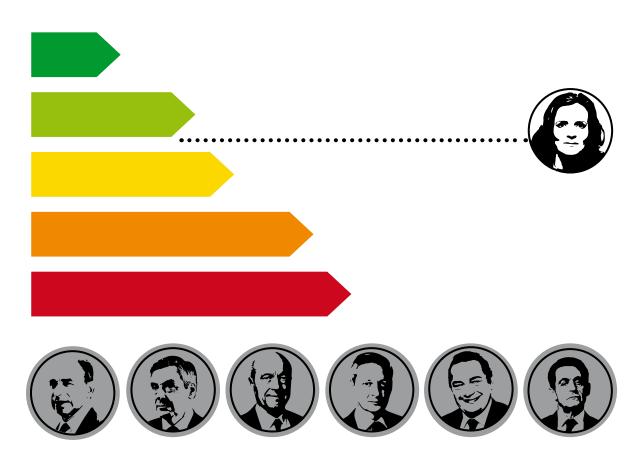




RÉPONSES AU QUESTIONNAIRE DES CANDIDAT-E-S À LA PRIMAIRE DE LA DROITE ET DU CENTRE

ENGAGEMENTS SUR LES QUESTIONS LGBT

I. ÉVALUATION GLOBALE



Des 7 candidat-e-s à la primaire de la droite et du centre, seule Nathalie Kosciusko-Morizet a répondu à notre questionnaire, et ce malgré plusieurs contacts et relances avec les équipes de campagne. Nous regrettons vivement ce silence, qui non seulement nous semble une marque de manque d'intérêt, voire de mépris, pour nos sujets, mais surtout empêche les électeurs et les électrices de voter en connaissant leur programme.

Nathalie Kosciusko-Morizet se montre une candidate plutôt engagée en faveur des personnes lesbiennes, gaies et bies, en s'engageant, entre autres, à ouvrir la Procréation Médicalement Assistée, à renforcer la lutte contre les discriminations liées à l'orientation sexuelle - notamment à l'école -, à développer des actions et des financements pour lutter contre le VIH/ Sida et à agir dans les instances internationales pour une meilleure protection. Cependant, cet engagement ne se retrouve pas pour les personnes trans, auxquelles elle ne garantit pas la prise en en charge médicale de leur transition.



II. FOCUS THÉMATIQUES



I. DROITS DES PERSONNES TRANS















C'est le point noir des réponses de Nathalie Kosciusko-Morizet. Pas de procédure déclarative pour le changement d'état civil, pas de garantie de prise en charge des transitions par l'assurance maladie, elle s'engage juste à améliorer les conditions d'incarcérations des personnes trans et à permettre l'usage d'un pseudonyme à l'école pour les jeunes trans, mais seulement à partir de l'adolescence.



II. COUPLE ET PARENTALITÉ













Nathalie Kosciusko-Morizet se montre plutôt progressiste sur les questions de familles puisqu'elle s'engage à ouvrir l'adoption aux couples non mariés (qu'ils soient homosexuels ou hétérosexuels), à permettre aux lesbiennes et aux femmes célibataires d'accéder à la PMA, à la filiation par reconnaissance en mairie pour les enfants nés de PMA. Elle s'oppose par contre à la reconnaissance par la France de l'état civil des enfants nés d'une GPA à l'étranger.



III. SANTÉ ET ACCÈS AUX SOINS













La candidate se montre très engagée sur les questions de santé, où elle est en accord avec toutes nos revendications : financement de la lutte contre le VIH/Sida en France et à l'international, campagnes de prévention ciblées et programmes de promotion de la santé des femmes. elle s'engage aussi à maintenir l'Aide Médicale d'État, le remboursement des soins courants par l'assurance maladie et à oeuvrer pour la baisse du coût des médicaments.



IV. ÉDUCATION















Globalement, la candidate est favorable à la lutte contre les discriminations LGBTphobes et les inégalites femme/homme à l'école, dès le primaire et dans le secondaire, et à la formation des enseignants sur ces questions. Cependant, elle ne souhaite pas que soient développées les études sur les questions de genre à l'université ni que soient développées les questions d'orientation sexuelle et de discrimination envres les LGBT dans les programmes scolaires.



V. LUTTE CONTRE LES DISCRIMINATIONS















Nathalie Kosciusko-Morizet se montre favorable à l'institutionalisation de la lutte contre les discrminations à raison de l'orientation sexuelle et de l'identité de genre en maintenant la DILCRA, en confiant la mission de production d'un rapport annuel à la CNCDH et en renforçant les moyens du défenseur des droits. Elle s'engage aussi à demander aux fédérations sportives des engagements contre les discriminations.



VI. INTERNATIONAL















La candidate est là aussi engagée pour défendre les droits des personnes IGBT dans les instances internationales : dépénalisation de l'homosexualité et de la transidentité, dépsychiatrisation de cette dernière. Elle garantie aussi le droit d'asile aux personnes LGBT persécutées et l'indépendance des médecins en charge de l'évaluation de la santé des étrangers, mais préfère que le droit au séjour pour soin continue d'être sous tutelle du ministère de l'intérieur car elle pense plus efficace que l'analyse de tous les droits au séjour soit faite par le même ministère.